

Entretien téléphonique avec l'ADEME

Mmes BERNARD et MIQUEL RAGOT.

J'avais envoyé en amont à ces 2 personnes le tableau et le CR de notre dernière réunion qui accompagne l'envoi de ce document.

2 personnes vont venir à notre R° du 15 janvier prochain afin d'échanger avec nous sur une première prise de contact avec l'ADEME et surtout dans un esprit d'aide au démarrage, l'idée étant d'identifier les enjeux et les diverses questions.

Il a été précisé par les interlocutrices que l'ADEME n'a pas les moyens de répondre à tous moments à toutes nos questions, mais sur de grands sujets (construction d'un nouveau bâtiment, réhabilitation d'un autre ou choix de moyens de mobilité) ils pourraient nous conseiller et nous orienter. C'est au regard de **l'hétérogénéité de nos structures** avec des problématiques très différentes que l'ADEME a cette position et, en outre, ils n'ont pas la possibilité de se pencher sur toutes nos questions.

Je les ai rassurées sur ce point mais, toutefois, l'ADEME peut nous aider globalement sur les points suivants :

- Nous faire connaître les diverses formations qui se mettent en place. A ce sujet, elles proposent qu'une personne de Rénovation participe à une F° gratuite à Angoulême ouverte à 12 personnes sur la « maîtrise de l'énergie et la question de la gestion des dépenses énergétiques ». On peut penser à notre collègue qui est chargé du patrimoine que ça pourrait intéresser.
- L'ADEME peut dédier à RENOVATION une personne pour nous conseiller, nous orienter et nous accompagner dans nos projets.
- Une des priorités d'aujourd'hui de l'ADEME Nouvelle Aquitaine est de travailler sur la RSO avec les établissements de santé.

Sur le sujet de l'alimentation, il existe une charte pour l'alimentation produite par l'ARS, est-ce que RENOVATION en est signataire? elle prévoit un accompagnement sur les approvisionnements, la nutrition, le gaspillage alimentaire. Il y a la possibilité de se former et de nous aider à la mise en place de procédures.

L'ADEME a un rôle incitatif. Certaines associations se sont lancées dans les démarches, donc, il existe des outils sur leurs diverses expériences qui peuvent nous être communiqués notamment une vidéo sur l'écoresponsabilité au niveau des bâtiments. Le rapprochement vers ces associations serait intéressant à mettre en place.

Il nous faudrait en premier lieu, des diagnostics énergétiques, des comptages des dépenses pour évaluer les énergies de nos établissements ou services et programmer des choix d'intervention.